

LA PROTECTION.

A une assemblée d'électeurs et autres de la paroisse de Ste. Scholastique, tenue, dimanche, le 23 Février courant, à laquelle sont présents : le révd. Messire S. Tassé, curé de cette paroisse ; W. Prévost, Ecr., membre du Parlement fédéral ; L. C. Leduc, Ecr., Maire du village de Ste. Scholastique ; Ed. Lafond, Ecr., Maire de la paroisse de Ste. Scholastique et MM. Frs. Desvoyaux, H. Vermet, Ant. Campeau, Isid. Hamelin, Jean Bte. Sanche, Dr. H. Lémery, P. Perrin, Jos. Langlois, Michel Campeau, Ls. Rodrigues, Chs. Fortier, Jos. Graton, Jos. Vermet, J. Bte. Lalende, Jos. Denis, Jme. Graton, Ol. Bertrand, Oct. Cyr, Jme. Desjardins et environ 150 autres cultivateurs tous électeurs,--

Sur proposition du Révd. Messire Tassé, secondé par P. Valois, W. Prévost, Ecr., est nommé à l'unanimité président de cette assemblée.

Sur proposition de H. Lémery, Ecr., M. D., secondé par M. Campeau, P. Perrin, junr., est prié d'agir comme secrétaire.

Sur l'invitation de M. le président, le Révérend Messire Tassé prend la parole, pour expliquer le but de l'assemblée, qui est de signer une requête à la législature fédérale demandant l'établissement d'un tarif protecteur pour les produits agricoles et manufacturés du pays.

Après un éloquent plaidoyer de ce Monsieur en faveur de ce projet, Wilfrid Prevost, Ecr., parle dans le même sens, d'une manière très-énergique et très-éloquente.

Sur proposition de H. Lémery, Ecr., M. D., secondé par Ed. Lafond, maire de la paroisse de Ste. Scholastique, il est résolu unaniment que la requête suivante contient et exprime les vœux des électeurs de cette paroisse, viz :

Aux honorables Membres de la Chambre des Communes du Canada, réunis en parlement à Ottawa.

QU'IL PLAISE À VOTRE HONORABLE CHAMBRE :

L'humble requête des curés, maires et citoyens de la paroisse et du village de Ste. Scholastique, dans le comté des Deux-Montagnes, expose respectueusement à votre Honorable Chambre,--

Que la classe agricole, qui forme l'immense majorité, sinon la presque totalité de la population des comtés ruraux de la Province de Québec, est en souffrance ;

Que l'agriculture subit depuis quelques années une crise croissante ;

Que le prix de la main-d'œuvre augmente tous les ans tandis que celui des produits agricoles diminue, que cette année surtout les grains, les légumes, les viandes et le beurre sont à un prix tout à fait disproportionné avec les gages des employés des fermes ;

Que par suite de cette dépression de l'agriculture plusieurs cultivateurs se découragent et quittent les campagnes pour aller aux villes ou aux Etats-Unis ;

Que l'agriculture même améliorante est entravée par cette disproportion entre les prix de revient et de vente des produits agricoles ;

Que la cause de cette crise de la culture des terres, est que le marché canadien déjà assez restreint est encore encadré par les produits agricoles venant de l'Ouest américain, où le climat et le sol donnent une production plus abondante et partant plus rémunérative que la Province de Québec ;

Que pour empêcher cette concurrence ruineuse pour nous, des droits devraient être imposés sur les grains, légumes et animaux, venant de l'étranger ;

Qu'aucun de nos produits agricoles ne devrait être imposé, et qu'en conséquence le droit sur le tabac canadien devrait être rappelé ;

Que notre marché pourrait être rapidement agrandi par l'établissement et le développement de manufactures indigènes, surtout de celles dont les matières premières sont fournies par notre sol ; et qu'en conséquence des droits nouveaux ou plus forts devraient frapper les produits manufacturés venant de l'étranger et des îles britanniques ;

Qu'aucune théorie financière ne devrait prévaloir sur la nécessité de protéger la masse de notre population ;

Que les prix convenablement élevés des produits agricoles et manufacturés indigènes, permettraient de rétribuer aisément la main-d'œuvre, et de retenir ainsi notre population sur notre sol ;

Que dans l'état de choses actuel vouloir contrebalancer l'émigration par l'immigration, c'est vouloir une anomalie et une impossibilité économique ; c'est vouloir empêrir le tonneau des Danaïdes ;

Que favoriser le commerce au détriment de l'agriculture, c'est ruiner le tout pour enrichir la partie ;

Que toutefois le commerce ne saurait être détruit par les droits que nous réclamons,

et que le transit des produits étrangers par nos canaux et nos grandes voies de communication pourrait être toujours conservé ; c'est pourquoi vos pétitionnaires demandent l'imposition de droits nouveaux ou plus forts sur les produits agricoles et manufacturés étrangers, et l'exemption de droits ou du moins de droits aussi élevés sur les mêmes produits indigènes ;

Et ils ne cesseront de prier.

Il fut ensuite unanimement résolu que cette requête soit publiée dans les journaux français de la Province, avec invitation aux autres paroisses d'en signer de semblables dans des assemblées publiques et de les envoyer aux trois branches de la Législature fédérale.

Après quoi des remerciements furent votés à M. le curé et au président pour les explications par eux données à l'assemblée.

P. PERRIN, JR., Sec.
Ste. Scholastique, 23 Février 1873.

LES
CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie.—Les Amours du Chevalier.
(Suite.)

Nos lecteurs connaissent déjà Marguerite et Mina.

Ils savent, par conséquent, que toutes deux étaient de ravissantes jeunes filles.

Réginald les avait eues à un âge déjà très-avancé et alors qu'il avait à peu près perdu tout espoir de devenir père.

De plus, la baronne de Kergen, la douce compagne de sa vie, était morte un'an après avoir donné naissance à sa seconde fille. Toutes les facultés aimantes du baron s'étaient donc trouvées concentrées sur ces deux petites créatures qui lui souriaient dans leur berceau. Aussi, nous le répétons, la tendresse que lui inspiraient Marguerite et Mina était de l'adoration.

Sans doute, pour avoir un héritier de son nom et de ses armes, il aurait donné la moitié de sa fortune et les dernières qui lui restaient à vivre.

Et cependant, si l'on avait pu lui proposer de voir une de ses filles se transformer en un fils, nous n'affirmerions point qu'il y eût consenti.

XII.—L'ARRIVÉE.

Les soirées d'automne étaient fraîches.

Le baron de Kergen, assis auprès d'un grand feu qui flamboyait dans l'âtre d'une haute cheminée armoriée, lisait avec recueillement un énorme volume in-quarto, relié en maroquin vert, avec des coins et des fermoirs en argent.

Ce volume n'était autre que le célèbre *Traité de Venerie* d'un écrivain français, messire Jacques du Fouilloux, gentilhomme poitevin.

Réginald de Kergen atteignait sa soixante et onzième année. Sa taille haute et droite, son allure ferme, annonçaient d'une façon irrécusable qu'il supportait gaillardement le fardeau de l'âge, et bien des jeunes gens lui auraient envié les restes de sa vigueur d'autrefois.

Grand chasseur et écuyer intrépide, le baron passait des journées entières à la chasse et à cheval sans éprouver la moindre fatigue ; et c'est sans doute à l'habitude de ces exercices violents qu'il fallait attribuer en grande partie sa verdure singulière et son admirable conservation.

Rien ne se pouvait voir de plus vénérable que la tête de ce beau vieillard. Ses traits, fortement prononcés et d'une incontestable distinction, offraient une expression douce, bienveillante, et, si nous osions ainsi parler, véritablement *patriarcale*. Ses cheveux, épais encore, et qu'il portait longs, étaient d'une blancheur sans mélange. Leurs masses argentées encadraient son front haut et fier, et ses joues hâlées par le grand air. Ses grands yeux bleus avaient un regard vif et profond, qui devaient facilement aussi doux que le sourire de ses lèvres un peu épaisses.

Réginald portait habituellement un habit de chasse en drap gris, sur une veste de même étoffe et de même couleur.

Ses jambes, nerveuses et robustes, s'enfermaient tantôt dans de longues guêtres en cuir souple, tantôt dans des bottes à l'écuyère armée d'éperons d'acier.

Au moment où nous introduisons nos lecteurs auprès de lui, il venait, en arrivant de la chasse, d'échanger ses hautes bottes contre des bas drapés et des souliers à boucles d'argent.

Deux grands lévriers, au poil rude, accoutumés à forcer le sanglier dans ses bauges les plus impénétrables, étaient couchés à ses pieds sur le parquet de bois de chêne à compartiments curieusement travaillés. De temps en temps, ces nobles compagnons levantaient vers le vieux gentilhomme leur tête intelligente et semblaient la mettre à portée de sa main pour solliciter une caresse qu'il leur accordait sans conteste.

Peu à peu, si intéressante que fût la lecture à laquelle Réginald se livrait, il sembla cependant s'assoupir.

Ses yeux se fermèrent à demi ; sa tête, s'appuyant sur le dossier du fauteuil, se pencha lentement d'une épaule à l'autre ; ses doigts ne tournèrent plus les feuillets du *Traité de Venerie*.

Cet état de somnolence aurait pu durer longtemps encore, s'il n'avait été interrompu tout à coup d'une façon brusque et imprévue. L'une des portes du salon s'ouvrit vivement, et Marguerite entra, ou plutôt s'élança dans cette pièce en s'écriant d'une voix que rendait halante une joyeuse émotion :—Mon père... mon père....

Les deux chiens bondirent jusqu'à leur jeune maîtresse, dont ils se mirent à lécher les mains.

Le baron, réveillé en sursaut, ouvrit les yeux et releva la tête avec une précipitation pleine de trouble.

—Mon père... oh ! mon père, —répéta Marguerite.

—Eh bien ! chère fille !... eh bien ! qu'y a-t-il ?... —demanda vivement Réginald.

—Bonne nouvelle !... bonne nouvelle !... il vient !... il vient !...

—Il vient, dis-tu ?...

—Oui, mon père.

—Qui donc ?

—Lui !... lui !...

—Qui, lui ?

—Vous ne devinez pas ?

—Non, en vérité, pas le moins du monde...

—Eh bien, celui que vous avez tant envie de connaître et d'embrasser !... l'inconnu dont chaque jour vous bénissez le souvenir !... lui, enfin, lui, notre sauveur du mont Elster...

A ces mots, l'exaltation de Réginald sembla presque aussi vive que celle de Marguerite.

—Il vient !... —répéta-t-il, —il vient !...

Où est-il ?... où est-il ?...

La jeune fille saisit son père par la main et l'entraîna jusqu'à près de l'une des fenêtres.

—Regardez là-bas, —dit-elle.

Cette fenêtre donnait sur l'avenue, longue d'une demi-lieue, qui, depuis la grande route, conduisait au château.

A mi-chemin, à peu près, on voyait un cavalier qui s'avancait, au pas de son cheval, dans la direction du château.

La distance ne permettait point de se rendre compte des traits de ce cavalier.

Réginald secoua doucement la tête.

—Chère fille, —dit-il, —es-tu bien sûre de ne point te tromper ? es-tu bien sûre que ce soit là ce brave jeune homme ?

—Ah ! —s'écria Marguerite avec une indéniable expression, — si j'en suis sûre !...

—Mais, il est impossible que, d'ici, tu distingues le visage de ce cavalier....

—N'importe, je le reconnaîs....

—Tu le reconnaîs ?

—Oui.

—Mais, à quoi ?...

—Je ne pourrais le dire.... car je ne sais pas.... mais je le reconnaîs....

—Enfin.... —murmura Réginald avec un peu d'incrédulité, —tout à l'heure, nous verrons bien....

—Oui, mon père, —répondit Marguerite, —vous verrez.... vous verrez, si je me trompe....

—Voilà qui est singulier, —poursuivit le vieillard ; —car enfin, moi, dont les yeux distinguent dans la nue le faucon ou l'épervier, alors qu'ils ne paraissent encore qu'un point noir presque imperceptible, je vois au milieu de l'avenue un homme à cheval, sans doute ; mais, quand bien même ce serait mon frère ou mon fils, je ne pourrais me vanter de le reconnaître....

Réginald et Marguerite avaient raison tous deux.

Marguerite était dans le vrai.

Le vieillard ne se trompait point.

A une semblable distance les yeux du corps étaient insuffisants, mais c'était avec ceux du cœur que Marguerite reconnaissait le nouveau venu.

La jeune fille n'avait point quitté la main de son père.

Elle l'entraîna hors du salon et le conduisit en haut de cet escalier, formant terrasse, qui dominait la cour d'honneur.

En ce moment, Denis, dont le regard perçant distingua deux êtres animés sur la plus haute marche du perron, mit son cheval au galop.

Cette allure rapide grandit le cavalier comme par enchantement. Bientôt ses traits et les détails de son costume devinrent parfaitement distincts.

Alors, Marguerite, qui sentait battre violemment son cœur dans sa poitrine émue, s'écria, avec un accent de joie et de triomphe :—Eh bien, mon père !... eh bien, vous voyez !....

—C'est donc bien lui ?—demanda Réginald.

—Oui, c'est lui, mon père !... c'est bien lui !...

Cependant Denis avait franchi le reste de la distance qui le séparait des premières marches du perron.

Il arrêta son cheval avec toute la grâce d'un cavalier accompli, il sauta légèrement à terre, et, jetant la bride sur le cou de sa monture, il mit le chapeau à la main et

s'inclina profondément devant le baron, qui, de son côté, venait à sa rencontre.

—Monsieur le baron,—dit-il—j'espére que vous excusez la liberté que je prends de me présenter ainsi chez vous, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, mais.... Denis ne put en dire davantage.

Réginald l'interrompit vivement.

—Vous excuser !... —s'écria le vieillard,—vous excuser d'être ici, chez celui qui vous doit plus que la vie !... Ah ! mon enfant.... mon fils.... vous voyez bien que mes bras vous sont ouverts, et que mon plus ardent désir est de pouvoir vous presser contre mon cœur....

Et, en effet, le baron s'avança vers Denis, les bras tendus. Le vieillard et le jeune homme s'unirent dans une étreinte affectueuse.

Le prétendu chevalier de Navailles s'inclina ensuite devant Marguerite, dont une vive rougeur vint colorer le front et les joues.

—Ah ! monsieur.... —murmura-t-elle,—pourquoi, quand je vous suppliais, m'avoir si longtemps refusée ?.... Mais enfin, puisque vous êtes venu.... puisque vous voilà.... je vous pardonne le char grin que vous m'avez fait....

Denis saisit la petite main de la jeune fille et la porta à ses lèvres avec l'expression d'une émotion passionnée.

—Mon ami.... mon enfant.... —dit Réginald en s'adressant à